

Non à une liberté d'expression à géométrie variable

Depuis le début de l'année et les attentats à *Charlie Hebdo*, la liberté d'expression est unanimement célébrée par tout le monde. Seulement, dans les faits, cette liberté est régulièrement bafouée.

En effet, de plus en plus souvent, les procureurs de la bien-pensance s'octroient le droit d'interdire les idées qu'ils ne partagent pas.

Début février l'hebdomadaire *Valeurs Actuelles* a été condamné à 2 000 euros d'amende pour provocation à la discrimination envers les musulmans, pour sa « une » du 22 septembre 2013 représentant une Marianne voilée.

Début mars Yves de Kerdrel, le directeur de publication de *Valeurs actuelles* a été condamné pour une autre « une » : Roms, l'overdose.

Aujourd'hui c'est l'UNI que l'on tente de bâillonner. La conférence d'Olivier Vial intitulée « L'école manipulée par le pouvoir socialiste ? » qui devait se tenir à l'université de Lorraine a été interdite par le Président de l'université, sur le seul motif que critiquer le gouvernement et le principal parti de la majorité était fortement polémique.

Pourtant les conférences et les réunions des associations de gauche et d'extrême gauche se déroulent sans entrave avec la totale bienveillance des autorités.

C'est pourquoi, l'UNI a décidé de défendre devant le Conseil d'Etat et la Cour Européenne des Droits de l'Homme si nécessaire, le principe de la liberté d'expression et celui de la liberté de réunion. Deux droits fondamentaux aujourd'hui menacés par les maîtres censeurs du politiquement correct.

**Parce que la gauche ne doit pas détenir le monopole de
la parole et de la liberté de réunion ;**

Parce que la liberté d'expression à géométrie variable ne peut plus durer ;

Je signe la pétition de l'UNI pour la liberté d'expression !

Nom..... Prénom.....

Rue.....

CP..... Ville.....

E-mail.....

Date :

Signature :

15P101

Je souhaite adhérer à l'UNI. Lycéen 10 €, Etudiant 20 €, Autre 50€.

Je fais un don à l'UNI€

